

Interpellation - Stationnement vélo aux abords des gares de Bourg-en-Lavaux

Ce document peut « ressembler » à un rapport technique et pourrait faire l'objet d'un postulat, mais ce n'est pas l'objectif. Afin de ne pas charger l'administration communale d'une étude et d'un rapport supplémentaire et pour avoir un retour rapide de la Municipalité, c'est la forme de l'interpellation qui a été choisie.

Ce document est un peu long, mais cette démarche nous a permis de dresser un premier inventaire sur les gares, de réfléchir à plusieurs solutions et aussi à la somme nécessaire pour la réalisation.

Il permet d'avoir une première réflexion sur le stationnement des vélos aux gares et permet d'ouvrir la porte à une réflexion plus globale sur le stationnement des vélos sur l'ensemble de notre territoire qui, pour le moment, est quasiment inexistant.

Situation actuelle

Actuellement, les 5 gares de notre commune ne proposent pas de stationnement vélo. Pourtant, la demande est là et les cyclistes cadentent leur vélo où ils peuvent ; aux barrières, lampadaires, bornes, chaînes, poubelles, etc...

Cette situation n'est confortable ni pour les cyclistes qui perdent du temps à se garer au mieux et qui espèrent que leur vélo n'aura pas disparu en fin de journée, ni pour les autres usagers que ce chenit peut froisser ou déranger.

Ces dernières années, les modes de déplacement ont évolué et la mobilité multimodale est en augmentation. Par multimodale, entendez qu'une personne en déplacement prendra plusieurs moyens de transports pour aller à son but ; le travail ou le loisir. Et heureusement pour ceux qui n'ont pas le choix de prendre leur voiture pour se déplacer, il y a de plus en plus de cyclistes et donc de plus en plus de place de stationnement pour voiture de libre.

Politiquement

La mesure 2-E de la stratégie vélo à l'horizon 2035, accepté par le Grand conseil vaudois cet automne, indique : Promouvoir le développement d'installations de stationnement vélo de qualité au niveau communal, sur fonds publics et privés.

L'étude régionale de planification des parkings d'échange du district de Lavaux-Oron qui est en cours traite aussi de cette problématique. Ses conclusions ne sont pas encore connues, mais les estimations du besoin en stationnement vélo aux gares sont belles et bien identifiées et réelles.

Le développement de la mobilité douce est un des points forts du programme de législature présenté il y a une année déjà.

Au niveau des normes et recommandations.

Le manuel « Stationnement des vélos : Recommandations pour la planification, la réalisation et l'exploitation » édité par la *Conférence Vélo Suisse* nous indique que 5% à 8% des passagers des CFF se rendent à la gare en vélo. Ce guide date de 2008 et nous pouvons donc estimer que ces chiffres sont en augmentation suite à l'arrivée, en outre, des vélos électriques.

L'estimation des besoins peut fortement changer selon la saison et l'emplacement. Par exemple les gares d'Epesses et Villette pendant l'été.

La demande est aussi liée à la saison et la météo. Par exemple, en ce début du mois, il a été constaté qu'à chaque gare il y avait des vélos stationnés un peu partout malgré une météo maussade et froide. La demande est donc là.

Chez nous

Pour la gare de Cully, une vélostation a été prévue dans le préavis 03/2022. Toutefois, elle ne sera surement pas disponible avant l'été 2024.

Des contacts ont été pris avec les services *CFF Voyageurs* et *CFF Infrastructures*. Ils n'ont pas prévu d'aménagements et de stationnements pour vélos à moyens termes. Toutefois, il soutiendrait la Commune dans ce type de démarche.

Que faire

Plusieurs paramètres sont à prendre en compte. Dans notre région, avec la topographie en pente, c'est principalement des vélos électriques qui sont utilisés. On retrouve aussi plusieurs vélo-cargo ou vélos au formats spéciaux aux gares. De plus, le stationnement est relativement long car les cyclistes vont travailler en train et laissent donc leur vélo toute la journée.

Si l'on souhaite que ces stationnements soient utilisés, il faut que les détenteurs de vélos électriques puissent sécuriser correctement leur monture pendant une journée entière et que certains utilisateurs avec des vélo-cargo ou au format plus long puissent aussi stationner. Selon la norme VSS 40'065 ainsi que le manuel de la Conférence Vélo Suisse le système d'arceaux paraît le plus opportun.

La demande est là et nous connaissons les délais possibles de réalisation pour ce type d'infrastructures. En effet, les besoins doivent être définis et un recensement est surement nécessaire avant mettre en place des solutions pérennes. Peut être même que de la signalisation et du marquage au sol seront nécessaires et c'est long.

Situation actuelle

Gare de Cully



Gare d'Epesses



Gare de Villette



Gare de Grandvaux



Un exemple possible

Notre proposition est donc d'offrir au plus vite du stationnement pour vélos qui répond aux attentes de sécurité et qui peut être mobile et modulable. Elle permettra de répondre rapidement à une problématique et une demande qui existent. La modularité offrira la possibilité d'adapter facilement l'offre selon des constatations de terrain en lien avec la demande, la météo ou d'autres événements particuliers.

La mise en place de mesures pérennes prendra, à n'en pas douter, pas mal de temps (autorisations, projet, préavis, réalisation). Le jour où ces solutions auront été mises en place sur ces différents lieux, le matériel pourra, par exemple, être utilisé lors de manifestations, être déplacé vers des cours d'école ou vers les plages durant l'été.

Des solutions de mobilier urbains adaptés à ce cas pratique existent. Afin de rendre palpable l'investissement nécessaire à cette demande, deux offres ont été demandées à des fournisseurs « habituels » de mobilier urbain dans la région. Cela a permis de créer l'avant-devis suivant qui donne une idée du montant nécessaire à la création de stationnement vélo sur nos cinq gares.



Système mobile sans fondation pour un usage saisonnier ou temporaire

Figure 1 - Manuel Recommandations pour la planification, la réalisation et l'exploitation

Avant-devis estimatif	Epesses	Villette	Grandvaux	Cully	Pra Grana
Personnes prenant le train chaque jour	65	65	325	800	100
Pourcentage venant en vélo (hypothèse)	5%	5%	5%	8%	5%
Estimation du besoin	3.25	3.25	16.25	64	5
Longueur à disposition	3	4	8	15	3
Élément possible à mettre en place	1	1	2	5	1
Nombre de vélo possible	6	6	12	30	6
Places abritées	Non	Non	Oui	Non	Non
Montant par lieu	965.00	965.00	2'035.00	5'245.00	965.00
Total fournitures	10'175.00				
Livraison, divers et imprévus env. 15%	1'825.00				
Total TTC	12'000.00				

Il faudra ajouter à ce montant les heures nécessaires à la voirie pour mettre en place les éléments.

Interpellation

La Municipalité a-t-elle prévu de résoudre la problématique du stationnement vélos aux abords des gares de la commune ?

La Municipalité peut-elle mettre en place rapidement des solutions et si oui, dans quels délais ?

La Municipalité a-t-elle prévu des stationnements vélos aux endroits nécessaires de la commune, si oui où et dans quels délais ?

Aran, le 9 décembre 2022

Bibliographie et sources

Canton de Vaud – DGMR / Stratégie cantonale de promotion du vélo – Horizon 2035

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/accueil/fichiers_pdf/2021_novembre_actus/Strat%C3%A9gie_v%C3%A9lo_2035_brochure.pdf

Conférence Vélo Suisse / Stationnement des vélos - Recommandations pour la planification, la réalisation et l'exploitation

<https://www.velokonferenz.ch/fr/publications/rapports-et-etudes/hvp>

Norme VSS 60'065 / Trafic des deux-roues légers; installations de stationnement, détermination du besoin

Statistiques CFF / Personnes montant et descendant des trains dans les gares, chiffres 2018

<https://reporting.sbb.ch/fr/transport>

Canton de Vaud – DGMR / Commission Intercommunale de Lavaux CIL / Etude régionale de planification des parkings d'échange du district de Lavaux-Oron

Nom	Prénom	Signature
Pittet	François	